

BANQUE FRANCO TUNISIENNE



RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 2016

SOMMAIRE

Composition du Conseil d'Administration.....	2
I – LA CONJONCTURE ECONOMIQUE ET FINANCIERE	
Environnement International.....	3
Conjoncture Economique Nationale.....	5
II – ACTIVITE DE LA BANQUE FRANCO-TUNISIENNE	
Les ressources.....	11
Les emplois	14
Activité de la Trésorerie.....	17
Les opérations avec l'étranger.....	19
Les ressources humaines.....	21
Les résultats.....	22
III – LES ETATS FINANCIERS	
Bilan (actif, passif et capitaux propres) au 31 décembre 2016.....	24
Etat des engagements hors bilan au 31 décembre 2016.....	25
Etat de résultat au 31 décembre 2016.....	26
Etat des flux de trésorerie au 31 décembre 2016.....	27
IV – NOTES AUX ETATS FINANCIERS.....	28
V – RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	
VI – RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil

- Monsieur KHALED FENDRI

Directeur Général

- Monsieur SAMI DJEBALI

Messieurs :

- ALI LAHIOUEL : Administrateur représentant la STB.

Madame:

- SALOUA MOUSCOU : Administrateur représentant la STB FINANCE.

Commissaires aux comptes :

- Cabinet S N J.
- Cabinet C F A.

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Dans son rapport sur les perspectives économiques dans le monde, paru au cours du mois de janvier 2017, le Fonds Monétaire International (FMI) a maintenu ses prévisions de la **croissance économique mondiale** à 3,4% pour l'année 2017 contre des estimations de l'ordre de 3,1% pour 2016. En effet, le FMI explique cette amélioration, surtout, par une politique budgétaire expansionniste attendue aux Etats-Unis et de meilleures perspectives pour l'économie chinoise compte tenu de la poursuite d'une politique de relance économique dans ce pays, outre la hausse des prix du pétrole suite à un accord de réduction de l'offre entre les principaux pays producteurs.

Dans les **pays avancés**, il est attendu que le taux de croissance atteigne 1,9% en 2017 contre 1,6% un an auparavant. Cette amélioration serait imputable, essentiellement, à l'économie américaine.

En effet, pour les **Etats-Unis**, le Fonds prévoit un taux de croissance de 2,3% cette année et de 2,5% l'année prochaine contre 1,6% estimé pour 2016. Ce regain d'optimisme se fonde principalement sur la relance budgétaire et les réductions d'impôts annoncées par le président élu qui a promis, en outre, d'investir massivement dans les infrastructures, tout en soulignant l'incertitude qui entoure encore son programme économique.

Concernant la **Zone Euro**, les prévisions ont été revues en légère hausse. Ainsi, le FMI prévoit un taux de croissance de 1,6% au lieu de 1,5% (en octobre 2016) pour l'année 2017 contre 1,7% pour l'année 2016. Par ailleurs, le Fonds s'est montré plus optimiste pour l'Allemagne et l'Espagne, alors qu'il n'a pas révisé ses chiffres concernant la France, où la croissance devrait se maintenir à 1,3% cette année pour s'établir à 1,6% l'an prochain. Il a parallèlement revu en baisse, à 0,7% pour 2017 et 0,8% pour 2018, ses prévisions pour l'Italie en rapport avec la montée des incertitudes qui entourent le paysage politique et la situation des banques dans ce pays.

Au **Japon**, la croissance économique a été révisée à la hausse au cours de cette année pour atteindre 0,8% contre des estimations précédentes de 0,6% (contre 0,9% en 2016). Cette amélioration devrait être attribuable à l'atténuation des effets de l'appréciation passée du yen et du manque de vigueur du commerce asiatique sur les exportations japonaises qui devraient encore réagir à l'augmentation de la demande d'importations des États-Unis.

Egalement aux **pays émergents et en développement**, le rythme de croissance devrait s'accélérer (4,5% contre 4,1%) grâce à une amélioration des perspectives économiques en Chine et dans certains pays qui ont connu des tensions au niveau de leurs équilibres macroéconomiques à l'instar de la Russie et du Brésil.

S'agissant de la **situation de l'emploi**, elle a connu une amélioration au cours des derniers mois dans les principaux pays industrialisés. En effet, dans la Zone Euro, le taux de chômage s'est stabilisé au niveau de 9,8% au cours du mois de novembre 2016, pour le deuxième mois consécutif, contre 10,5% un an plus tôt. Aux Etats-Unis, ce taux a atteint 4,6% au terme de l'année 2016, enregistrant ainsi une baisse de l'ordre de 0,3 point de pourcentage par rapport à son niveau à la fin de l'année 2015. Quant au Japon, le taux de chômage a connu une légère augmentation pour s'établir à 3,1%, en novembre 2016, contre 3% enregistré un mois auparavant.

Pour sa part, l'indice des **prix internationaux de produits de base** du Fonds Monétaire International a enregistré, au mois de décembre 2016, une hausse mensuelle de 7,5% imputable surtout aux prix de l'énergie (24,2%). En glissement annuel, l'indice général des prix a affiché une augmentation de 26,5%, au même mois, ayant touché les prix de l'ensemble des groupes de produits, surtout l'énergie (52,9%) et les métaux (34,1%).

Sur l'ensemble de l'année 2016, l'indice général des prix s'est replié de 10,2% par rapport à l'an passé, en relation principalement avec la contraction de l'indice des prix de l'énergie (-15,6%) et, à un degré moindre, de celui des métaux (-5,5%).

Il est à signaler que les prix du **pétrole** se sont orientés à la hausse depuis la mi-novembre 2016, en réaction à une baisse prévue de la production mondiale suite à l'accord conclu entre les pays membres de l'OPEP et les autres pays exportateurs. Ainsi, le cours du baril de Brent a atteint 56,14 dollars au terme du mois de décembre 2016, contre environ 30 dollars au cours du mois de janvier de la même année

Du côté de **l'inflation**, les niveaux de la hausse des prix ont poursuivi leur augmentation dans les principaux pays industrialisés, mais loin d'atteindre les objectifs ciblés par leurs banques centrales. En effet, aux Etats-Unis, le taux d'inflation a continué sa tendance à la hausse, au mois de décembre 2016, soit 2,1% en glissement annuel, contre 1,7% le mois précédent, notamment à cause des prix de l'énergie, alors que l'inflation de base, qui exclut les aliments et l'énergie, est passée à 2,2 % contre 2,1% en novembre dernier. Pour l'ensemble de 2016, le taux d'inflation totale s'est situé à 1,3 % et l'inflation de base a atteint 2,2 %, soit le plus haut niveau depuis 2008. Dans la Zone Euro, le taux d'inflation a atteint 1,1% en décembre dernier contre 0,6% un mois plus tôt, en raison principalement de l'accélération des prix de la majorité des produits surtout ceux de l'énergie. Pour toute l'année 2016, le taux d'inflation a atteint 0,2% dans l'ensemble de la zone contre un taux nul une année auparavant.

Il est à rappeler que le FMI estime un taux d'inflation de l'ordre de 0,7%, en 2016, pour l'ensemble des pays développés contre un taux de 0,3% enregistré au cours de l'année 2015.

S'agissant des **politiques monétaires**, la **Réserve Fédérale Américaine (FED)** a procédé, la mi-décembre 2016, à l'augmentation de son principal taux directeur de 25 points de base, pour la deuxième fois depuis décembre 2015, pour le situer dans une fourchette allant de 0,5% à 0,75%. Ainsi, cette décision illustre la démarche annoncée par la FED et qui vise à sortir progressivement d'une politique monétaire ultra-accommodante qui a fortement contribué à la résilience de l'économie américaine face aux retombées de la crise financière de 2008-2009. Par ailleurs, plusieurs analystes jugent que cette décision vise éventuellement à contrecarrer les tensions inflationnistes de la politique économique annoncée par le nouveau président au cours de sa campagne électorale qui s'est focalisée essentiellement à réduire la pression fiscale pesant sur les sociétés et l'investissement massif du gouvernement dans les infrastructures ce qui pourrait contribuer à consolider le rythme de croissance de l'économie américaine avec des répercussions possibles sur les prix.

De leur côté, la **Banque Centrale Européenne (BCE)** et la **Banque du Japon** ont maintenu leurs politiques monétaires ultra-expansionnistes, en relation avec la persistance de faiblesse de l'activité économique et du gap toujours négatif entre les taux d'inflation réalisés et ciblés.

Concernant les **marchés financiers internationaux**, et malgré un démarrage difficile au cours des premiers mois de l'année 2016, les bourses américaines ont tiré avantage des niveaux records qu'elles ont atteints au cours des derniers mois de l'année et depuis l'annonce des résultats des élections américaines, en rapport surtout avec les attentes d'une politique de dépenses publiques plus expansionniste ainsi qu'avec les décisions éventuelles de la nouvelle administration américaine pouvant alléger la pression fiscale sur les entreprises. En effet, l'indice américain Dow Jones a enregistré une hausse de 13,4% sur l'ensemble de l'année 2016, et le Nasdaq s'est accru de 7,5%. Egalement, les autres principaux indices boursiers ont connu des tendances similaires au cours de l'année 2016, quoique à un degré moindre, bénéficiant surtout de l'impact positif sur les sociétés exportatrices provenant essentiellement de la dépréciation de l'euro et du yen vis-à-vis du dollar et de la hausse des prix du pétrole sur les entreprises opérant dans le secteur de l'énergie. En conséquence, l'indice CAC 40 a progressé de 4,9%, et le Nikkei Japonais a augmenté de 0,4%.

Quant aux **marchés des changes internationaux**, ils ont connu, au cours des derniers mois de l'année 2016, une appréciation du taux de change du dollar face aux autres principales devises, suite à l'annonce de l'adoption d'une politique expansionniste auprès de l'administration américaine visant à relancer l'activité économique, et surtout au relèvement par la FED de son taux d'intérêt directeur. Ainsi, au terme de l'année 2016, le taux de change de l'euro a atteint 1,0464 dollar contre 1,0924 dollar à la fin de l'année 2015.

CONJONCTURE NATIONALE

ACTIVITE ECONOMIQUE

Activité économique : Croissance économique modérée en 2016 et quasi-stagnation du taux de chômage.

L'activité économique pour l'année 2016 a enregistré une amélioration dans les principaux secteurs productifs à l'exception de celui de l'agriculture et pêche. En effet une reprise a été observée dans certains secteurs manufacturiers, dont principalement le secteur des industries mécaniques et électriques et les industries chimiques, ainsi que dans les services marchands qui ont bénéficié d'une certaine reprise de l'activité touristique et du transport. Ainsi, le **taux de croissance économique** s'est maintenu pratiquement au même niveau que celui enregistré une année auparavant, soit 1% contre 1,1% en 2015.

Dans ce contexte d'une activité économique modérée, le **taux de chômage** a enregistré une légère hausse passant de 15,4% à 15,5%, d'une année à l'autre. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a également progressé atteignant 31,6% contre 31,2% en 2015.

Les quantités de pluies enregistrées dans les différentes régions du pays au cours de la période septembre-décembre de l'année 2016, ayant atteint un accroissement de l'ordre de 143% par rapport à la moyenne normale de la période, pourraient bénéficier à la campagne agricole 2016-2017, notamment pour les grandes cultures. Il est à noter que les surfaces céréalières programmées pour cette campagne devraient atteindre 1,4 million d'hectares.

Concernant le **secteur de l'arboriculture**, la production de l'huile d'olive devrait connaître une baisse de l'ordre de 30% pour s'établir à 100 mille tonnes pour la campagne 2016-2017, contre 140 milles pour la campagne précédente, soit le niveau le plus faible durant la dernière décennie sous l'effet des manques de précipitations. Ce repli de la production devrait se traduire par une baisse de la valeur des exportations de l'huile d'olive de 27% pour s'établir à 600 millions de dinars.

Pour sa part, la **production des dattes** attendue pour la campagne 2016-2017 est de l'ordre de 242 mille tonnes, dont 182,5 mille de la variété **deglet-nour**, soit 4 mille tonnes de moins par rapport à l'année précédente (-1,6%). Par contre, il est attendu **une production d'agrumes** record estimée à 560 mille tonnes, pour la campagne 2016-2017, en hausse de 47% par rapport à la production réalisée durant la campagne écoulée.

Par ailleurs, la **production de lait frais** a connu, au cours des onze premiers mois de 2016, un ralentissement de son rythme d'accroissement (soit une progression de 3,8% contre 13% une année auparavant) pour s'établir à 1,3 million de tonnes, engendrant ainsi une légère baisse des quantités collectées de 0,3%.

Pour sa part, la filière **de viandes rouges** a enregistré, au terme du mois de novembre 2016, une baisse de la production de 0,9% contre une hausse de 0,3% au cours de la même période une année auparavant, pour s'établir à 117 mille tonnes.

S'agissant du **secteur de la pêche et de l'aquaculture**, la production des onze premiers mois de 2016 s'est établie à 119 mille tonnes, soit un repli de 5,5% par rapport à la même période une année auparavant, dû principalement à la pêche du poisson bleu qui a baissé de 12%.

Pour ce qui est de la **balance commerciale alimentaire**, elle s'est soldée par un déficit de 1.095 MDT, au cours de l'année 2016, contre 91 MDT l'année précédente. Cette forte hausse du déficit est imputable, dans une large mesure, à la baisse des exportations (-25% contre +78%) face à un léger accroissement des importations (2,5% contre 9%).

Faut-il encore signaler que cette chute des exportations revient, surtout, à la baisse significative des exportations d'huile d'olive aussi bien en quantités (-62,7%) qu'en valeur (-53,9%). Ainsi, le taux de couverture s'est détérioré de 26,2 points de pourcentage par rapport à 2015 pour revenir à 71,4%.

L'indice général de la production industrielle a connu une quasi-stagnation (-0,2%) au cours des onze premiers mois de l'année 2016, contre un recul de 2,5% durant la même période une année auparavant, en relation avec l'amélioration de la production dans le secteur manufacturier et l'atténuation du repli de la production non manufacturière.

S'agissant du **secteur manufacturier**, la production a enregistré un accroissement de 1,1% contre -0,9% une année auparavant. En effet, la reprise de la production des industries chimiques (13,2% contre -13,5%) et des industries mécaniques et électriques (2% contre -0,5%) a compensé la baisse enregistrée dans les secteurs des industries agroalimentaires (-2,2% contre 7,2%), des industries de matériaux de construction, céramique et verre (-0,7% contre -1,4%) et des industries du textile, habillement, cuirs et chaussures (-0,5% contre -3,5 %).

Pour sa part, la **production des industries non-manufacturières** a connu une atténuation de son rythme de fléchissement (-3,5% contre -6,4%), expliquée principalement par la reprise de la production des mines (13,7% contre -13,8%) et ce, malgré la poursuite du repli enregistré dans le secteur de l'énergie (-4,1% contre -6,1%).

Par ailleurs et en relation avec l'amélioration de l'activité industrielle, les importations ont connu, au terme de l'année 2016, une progression pour les biens d'équipements (9,6% contre -4,2%) et les matières premières et demi-produits (9,9% contre -3,4%).

En revanche, la consommation d'électricité de haute et moyenne tensions dans le secteur industriel a reculé de 2%, au cours des onze premiers mois de 2016, contre +1,2 % durant la même période une année auparavant.

Concernant les **échanges commerciaux du secteur industriel** avec l'extérieur, les exportations ont connu une amélioration durant l'année 2016 dans la majorité des secteurs à l'exception des industries agroalimentaires et de l'énergie. La progression a concerné notamment les exportations des industries mécaniques et électriques (15,7% contre -1,1%), du secteur du phosphate et dérivés (29,1% contre -31,4%) et de celui du textile, habillement et cuirs (8,3% contre -7,1%).

S'agissant du **secteur énergétique**, les échanges commerciaux ont poursuivi leur baisse, mais à un rythme moins accéléré, aussi bien pour les exportations (-17,3% contre -46,9%) que pour les importations (-19,2% contre -27,1%). Ceci a entraîné une diminution du déficit énergétique de 20,3% pour s'établir à 2.703,8 MDT. En volumes, les exportations et les importations ont chuté de 13,4% et de 12,9%, respectivement.

Les indicateurs de l'activité touristique ont poursuivi leur amélioration au mois de décembre 2016, particulièrement, les nuitées globales (+6,9%) ainsi que les entrées des non-résidents (+38,9%). En revanche, les recettes touristiques se sont inscrites en baisse de 6,6%.

Au total, l'année 2016 s'est achevée sur une certaine reprise du secteur touristique qui s'est traduite par une consolidation **des entrées de touristes étrangers** qui se sont inscrites en hausse de 7,7% (contre -30,8% en 2015) portant sur près de 4,5 millions de visiteurs. Cette hausse est attribuée à l'afflux de touristes russes, dont le nombre a connu une nette progression (623 mille contre 52 mille en 2015) ce qui a permis de plus que compenser la chute constatée au niveau de plusieurs autres nationalités européennes. Ainsi, sur l'ensemble de l'année le nombre de touristes européens s'est inscrit en hausse de 8,5% et celui de touristes maghrébins a progressé de 7,9%, notamment les algériens (+22,1%).

Corrélativement, le nombre de **nuitées touristiques globales** s'est amélioré de 10,5% (contre -44,4% une année auparavant), pour atteindre près de 17,8 millions d'unités. La hausse de nuitées a concerné les principales zones touristiques, notamment celles de Monastir-Skanès (+46,3%), Mahdia (+38,8%), Djerba-Zarzis (+15,3%) et Yasmine-Hammamet (+7,4%).

Cependant, les **recettes touristiques** ont poursuivi leur baisse quoique à un rythme moins important qu'en 2015 (-3,8% contre -33,4%) pour revenir à 2.323 MDT.

Une augmentation de 13.3% du trafic aérien de passagers a été enregistrée en décembre 2016 en comparaison avec le même mois d'une année auparavant

Sur l'ensemble de l'année 2016, l'accroissement du trafic aérien a atteint 9.1% contre un fléchissement de 32% en 2015, portant sur environ 7,9 millions de passagers et ce, suite à la hausse de l'activité sur les lignes internationales de 11.4% contre une régression de 19.3% pour le trafic sur les lignes intérieures

Par aéroport, l'évolution du trafic aérien a concerné la plupart des aéroports, notamment ceux de Monastir (54,9%), Sfax (71,7%) et Tunis Carthage (7%).

L'indice général des prix à la consommation familiale a connu, au cours du mois de décembre 2016, une hausse de 0,4%, en comparaison avec son niveau d'un mois auparavant, contre +0,2% en novembre. Cette tendance haussière est essentiellement attribuée à l'augmentation des prix des articles d'habillement et chaussures (1,2%) et de ceux des produits alimentaires (0,7%).

En termes de glissement annuel, l'inflation a enregistré, au cours du mois de décembre 2016, une légère hausse, passant à 4,2% contre 4,1% en décembre 2015. Cette reprise de l'inflation est en grande partie attribuée à l'accélération qui a marqué l'évolution des prix des produits alimentaires (3,2% contre 2,5%) ainsi que les frais des services, notamment les communications (0,4% contre -3% en décembre 2015) et le transport (4,4% contre 1,7%).

Sur toute l'année 2016, l'inflation s'est établie à 3,7%, en moyenne, contre 4,9% une année auparavant. Cette détente est essentiellement due à la décélération qui a marqué les prix des produits alimentaires (2,6% contre 5,2% en 2015) et des produits manufacturés (3,6% contre 4,8%).

Par régime de fixation des prix, la décélération a concerné surtout les prix des produits non libres (1% en 2016 contre 3,6%) notamment les produits alimentaires encadrés, ainsi que le groupe de produits libres (4,6% contre 5,2%).

Quant à **l'inflation sous-jacente**, les prix hors produits frais et encadrés sont restés, malgré leur légère baisse en 2016, à des niveaux dépassant les 5% et ce, pour la troisième année consécutive (5,2% contre 5,3% en 2015).

❧ SITUATION DU SYSTEME FINANCIER

Légère atténuation des besoins des banques, au cours du dernier trimestre de 2016 en dépit de leur niveau élevé.

Contrairement aux trois premiers trimestres de l'année 2016 qui ont connu un accroissement important et progressif des besoins des banques en liquidité, le dernier trimestre de l'année a été plutôt marqué par un léger desserrement des tensions sur la liquidité, bien qu'en niveau, les besoins des banques sont demeurés très élevés (7.321 MDT au T4-2016 contre 7.400 MDT au T3-2016 et 5.417 MDT seulement au T4-2016).

La relative détente des tensions sur la liquidité, au quatrième trimestre 2016, est essentiellement due à l'amélioration de la liquidité structurelle des banques notamment au mois d'octobre 2016, au cours duquel le besoin moyen a atteint 7.168 MDT, soit le niveau mensuel le plus bas réalisé pendant la deuxième moitié de l'année. Depuis, le besoin des banques a repris sa tendance haussière.

Bien que la liquidité structurelle ait connu une amélioration de 79 MDT au T4-2016, en moyenne, par rapport au trimestre précédent, son évolution cache des tendances disparates selon le mois. C'est ainsi qu'en octobre 2016, les besoins des banques étaient à leur niveau le plus bas du trimestre, et pour cause :

- Le remboursement par le Trésor de Bons du Trésor Assimilables pour un montant de 297 MDT,

- Les virements, effectués au profit de certains organismes publics, pour une enveloppe de 501 MDT (dont 346 MDT en faveur des caisses de sécurité sociale), étant signalé que 80% de ces virements ont été réalisés pendant la période des versements des salaires des fonctionnaires de l'Etat.

A l'opposée, les besoins des banques se sont nettement affermis durant les deux derniers mois de l'année 2016, et ce, en relation avec la poursuite des opérations d'achat de devises auprès de la Banque Centrale et de la couverture du Trésor de ses besoins de trésorerie par un recours accru à l'émission de Bons du Trésor Assimilables, pour des montants respectifs de 111 MDT, (9 novembre), et 375 MDT (14 décembre 2016), portant ainsi l'encours quotidien des besoins des banques au 14 décembre à 7.987 MDT, soit leur niveau le plus élevé de tout le trimestre.

Le refinancement de la Banque Centrale a augmenté de 26 MDT, en moyenne, au dernier trimestre de 2016, par rapport au trimestre précédent pour atteindre 7.284 MDT. La Banque centrale est intervenue principalement sous forme d'appels d'offres hebdomadaires pour une enveloppe moyenne de 6.058 MDT, ce qui représente 83% du total des opérations à son initiative, contre 87% un trimestre auparavant et 90% au second trimestre. La baisse de la part des appels d'offres pourrait s'expliquer par un recours accru aux opérations d'open-market, au cours du trimestre considéré, qui a porté la contribution de ces interventions à 9% du total de l'intervention de la BCT, contre respectivement 5% et 1% seulement pendant le troisième et second trimestre. Le renforcement de la part de cet instrument est la résultante des achats fermes de Bons du Trésor effectués par la Banque Centrale aux mois d'octobre, novembre et décembre 2016 pour des montants respectifs de 101 MDT, 105 MDT et 108 MDT, portant l'encours moyen des opérations d'open-market à 681 MDT au T4-2016 contre 376 MDT au T3-2016 et 70 MDT seulement, au T2-2016.

Au quatrième trimestre 2016, les interventions moyennes de la Banque centrale (7.284 MDT) n'ont pas couvert la totalité des besoins moyens des banques (7.321 MDT), induisant un déficit moyen sur le marché monétaire de 37 MDT pour tout le trimestre, ce qui explique le recours plus important aux facilités de prêt à 24 heures (85 MDT) par rapport aux facilités de dépôt (32 MDT). Il est à préciser que les facilités de prêt ont varié entre un minimum de 22 MDT (en novembre) et un maximum de 170 MDT (en octobre).

Comparativement au troisième trimestre de l'année 2016, les opérations de politique monétaire ont diminué de 90 MDT, en moyenne, par rapport au trimestre antérieur, pour se situer à 7.337 MDT.

En ce qui concerne le taux moyen mensuel du marché monétaire TMM, il a faiblement varié, demeurant ainsi proche du taux directeur. En effet, il a atteint 4,33% au mois d'octobre, soit le niveau le plus haut de toute l'année, en relation avec le déficit important de liquidité constaté sur le marché pendant ledit mois. En novembre, il s'est replié à 4,23% avant de s'établir à 4,26% au mois de décembre, donnant lieu à une moyenne trimestrielle de 4,27% au T4-2016 contre 4,26% un trimestre auparavant. La légère hausse du taux du marché est la conséquence du

déficit de liquidité observé sur le marché monétaire au cours du trimestre étudié, essentiellement au mois d'octobre. Traduisant l'état de la liquidité sur le marché, le taux moyen pondéré au jour le jour a fluctué, au cours dudit trimestre, entre 4,05% et 4,45%.

L'activité du compartiment interbancaire montre, qu'en moyenne sur le quatrième trimestre, les transactions ont augmenté de 80 MDT, par rapport au troisième trimestre 2016, pour atteindre 912 MDT, traduisant essentiellement la consolidation des échanges à vue et à terme respectivement de 45 MDT et 35 MDT. En effet, le manque de liquidité observé sur le marché monétaire, essentiellement au cours du mois d'octobre 2016, a amené les banques déficitaires à recourir de plus en plus, aux facilités de prêt et aux emprunts interbancaires. D'ailleurs ces derniers ont atteint leur niveau le plus élevé de l'année, en octobre, pour un montant moyen de 953 MDT.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

I - LES RESSOURCES :

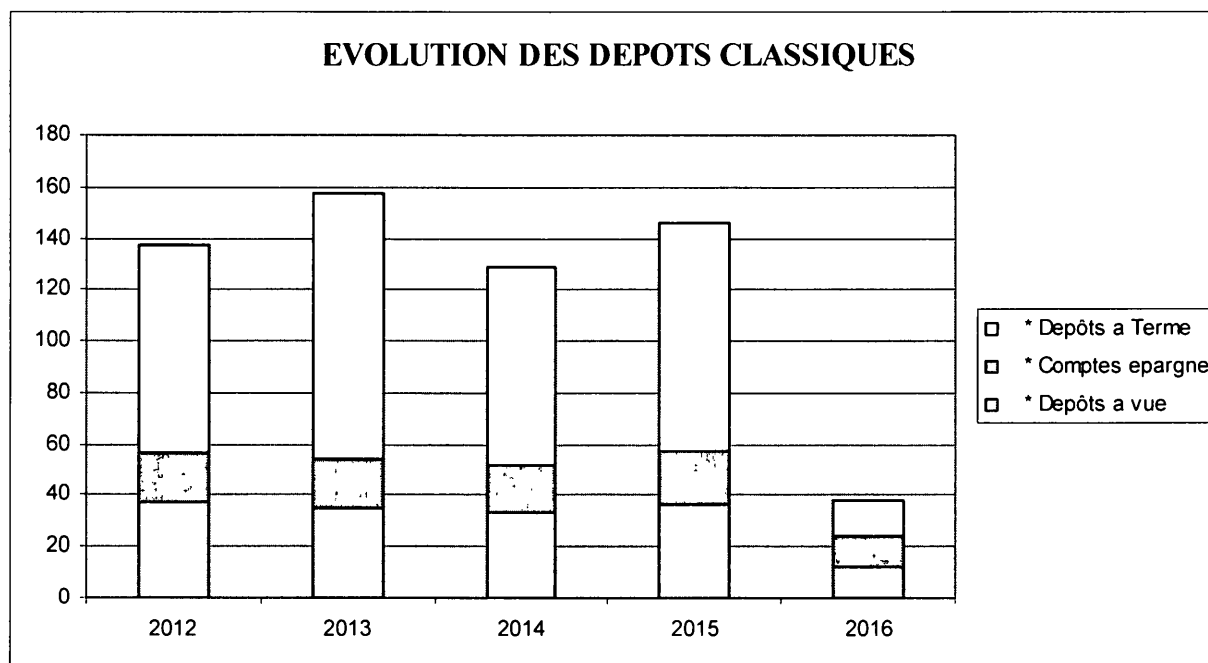
Durant l'exercice 2016, la banque a enregistré une augmentation des ressources de l'ordre de 10,405 MDT passant de 385,614 MDT en 2015 à 396,019 MDT en 2016, soit une hausse de 2,70 %.

EVOLUTION DES RESSOURCES

(En mDT)

	2015	2016	VARIATIONS		STRUCTURES	
			En valeurs	%	2015	2016
RESSOURCES CLIENTÈLE	154 112	48 147	-105 965	-68,76%	39,97%	12,16%
DÉPÔTS	145 822	38 251	-107 571	-73,77%	37,82%	9,66%
* Dépôts a vue	36 568	12 687	-23 881	-65,30%	9,48%	3,20%
* Comptes d'Épargne	20 834	11 297	-9 537	-45,78%	5,40%	2,85%
* Dépôts à Termes	88 419	14 266	-74 153	-83,87%	22,93%	3,60%
AUTRES SOMMES DUES À LA CLIENTÈLE	8 290	9 896	1 607	19,38%	2,15%	2,50%
EMPRUNT INTERBANCAIRE	230 787	347 409	116 621	50,53%	59,85%	87,73%
INST, MON & FINANCIERS	0	0	0		0,00%	0,00%
RESSOURCES SPÉCIALES	715	464	-252	-35,19%	0,19%	0,12%
TOTAL DES RESSOURCES	385 614	396 019	10 405	2,70%	100,00%	100,00%

Unité :MDT



ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

1-1 DEPOTS A VUE :

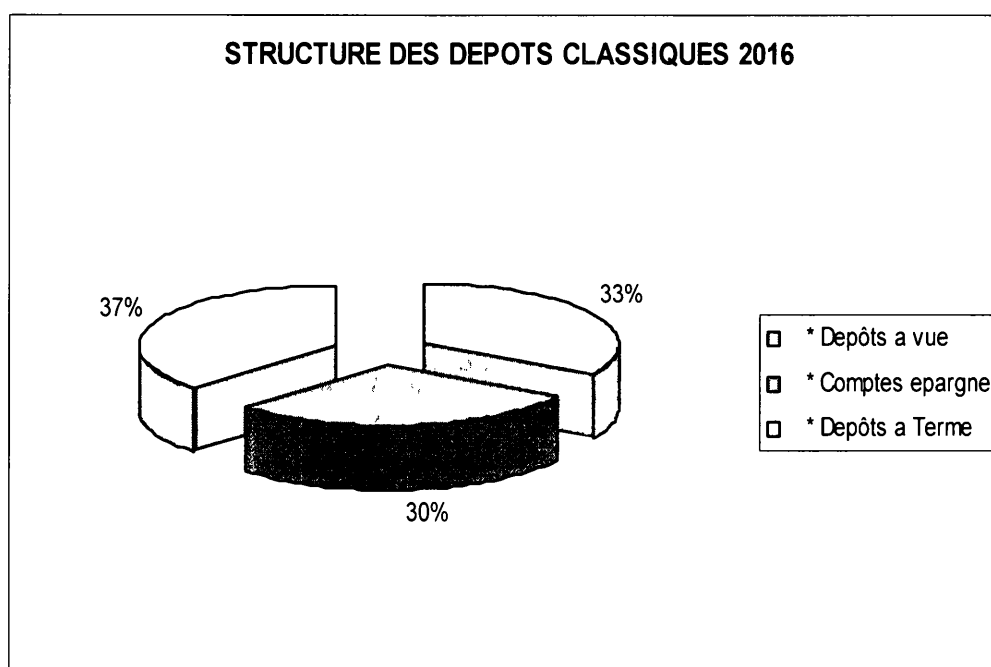
Les dépôts à vue ont diminué de 23,881 MDT ou - 65,30 % passant de 36,568 MDT au 31 décembre 2015 à 12,687 MDT au 31 décembre 2016. Ces dépôts à vue représentent 3,20 % du total des ressources de la banque en 2016 contre 9,48 % en 2015

1-2 COMPTES SPECIAUX D'EPARGNE :

Les comptes spéciaux d'épargne se sont inscrits en baisse de 45,78 % atteignant 11,297 MDT en 2016 contre 20,834 MDT une année auparavant et leur part se situe dans l'ensemble des ressources à 2,85 % contre 5,40 % en 2015.

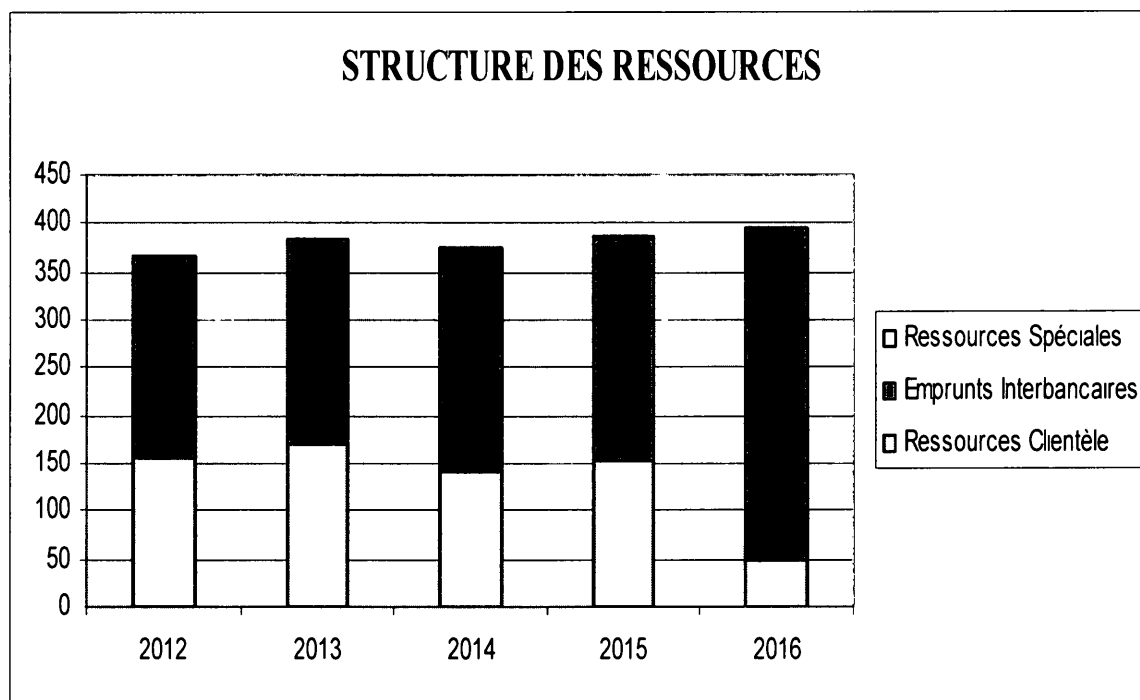
1-3 DEPOTS A TERME :

Les dépôts à terme ont accusé, en 2016 une diminution de 83,87 % et ont atteint 14,266 MDT contre 88,419 MDT en 2015. Leur part dans le total des ressources représente 3,60 % contre 22,93 % en 2015.



ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

Unité : MDT



1-4 AUTRES SOMMES DUES A LA CLIENTELE :

Les autres sommes dues à la clientèle ont atteint 9,896 MDT en 2016 contre 8,290 MDT une année auparavant et leur part dans le total des ressources représente 2,50 % contre 2,15 % en 2015.

1-5 EMPRUNT SUR LE MARCHE MONETAIRE :

Les emprunts sur le marché monétaire ont accusé en 2016 une augmentation de + 50,53 % et ont atteint 347,409 MDT. Leur part dans le total des ressources représente 87,73 % contre 59,85 % en 2015.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

II - LES EMPLOIS :

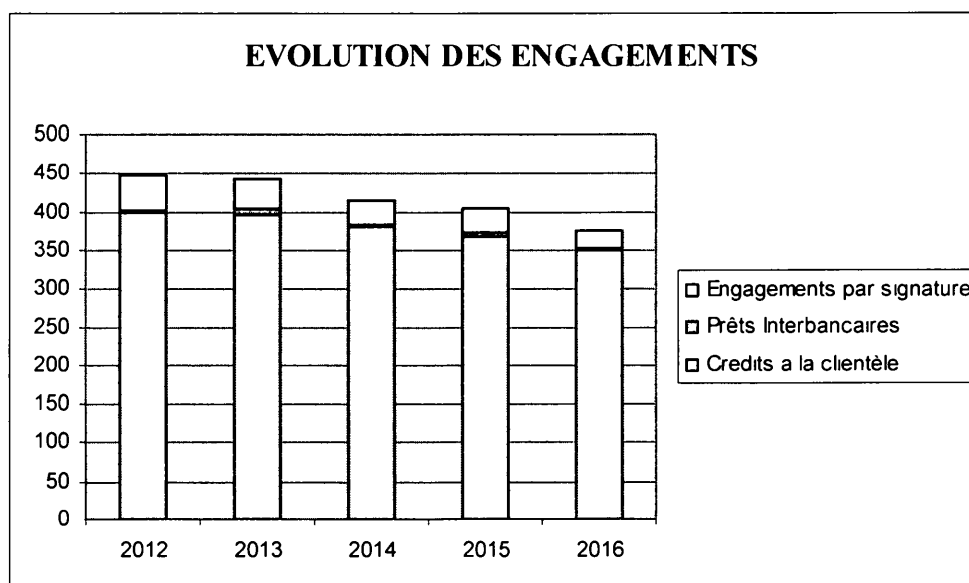
Le total des engagements a diminué de 28,595 MDT ou - 7,07 % passant de 404,546 MDT en 2015 à 375,951 MDT au 31 décembre 2016.

ENGAGEMENTS GLOBAUX DE LA CLIENTELE

(En mDT)

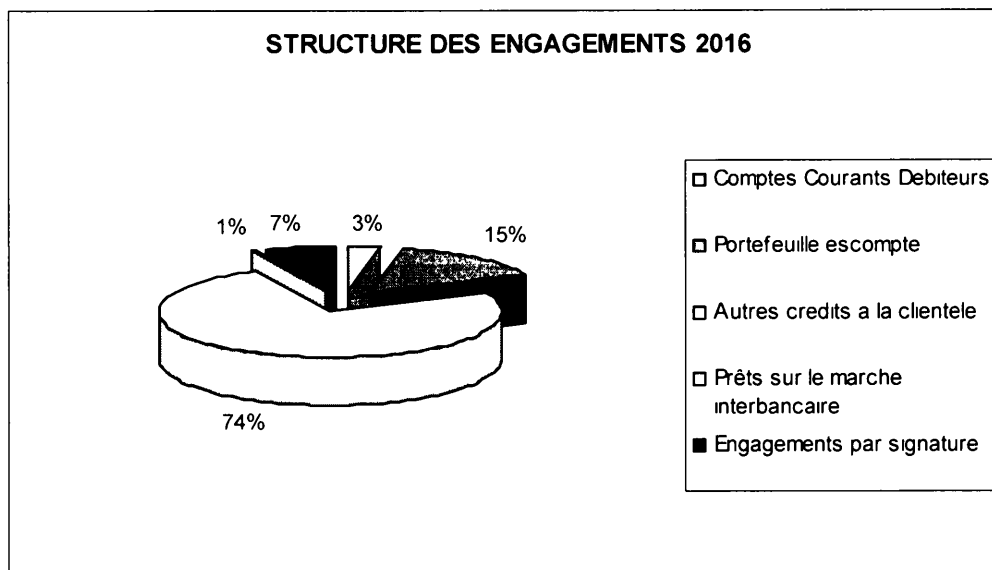
	2015	2016	VARIATIONS		STRUCTURES	
			En valeurs	En %	2015	2016
Crédits à la clientèle	366 781	349 464	-17 317	-4,72%	90,66%	92,95%
Comptes Courants Debiteurs	14 699	11 378	-3 320	-22,59%	3,63%	3,03%
Portefeuille escompte	79 882	55 684	-24 198	-30,29%	19,75%	14,81%
Avances sur comptes a échéances	2 110	8 160	6 050	286,73%	0,52%	2,17%
Credits sur ressources speciales	0	0	0		0,00%	0,00%
Credits garantis par l'Etat	1 287	1 158	-129	-10,00%	0,32%	0,31%
Creances prises en charge par l'Etat	1 086	965	-121	-11,11%	0,27%	0,26%
Autres credits a la clientele	267 718	272 119	4 401	1,64%	66,18%	72,38%
Prêts sur le marché interbancaire	6 800	2 600	-4 200	-61,76%	1,68%	0,69%
Engagements par signature	30 965	23 887	-7 078	-22,86%	7,65%	6,35%
Engagements globaux	404 546	375 951	-28 595	-7,07%	100,00%	100,00%

Unité :MDT



Les engagements par décaissements ont diminué de 21,517 MDT soit - 5,76 % passant de 373,581 MDT en 2015 à 352,064 MDT en 2016.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION



1) Les crédits sur ressources ordinaires ont enregistré au 31 décembre 2016 une diminution de 17,317 MDT ou - 4,72 % passant à 349,464 MDT.

a) Les comptes courants débiteurs ont atteint 11,378 MDT au 31 décembre 2016 soit une amélioration de 3,320 MDT ou - 22,59 % par rapport à l'année précédente qui ont été de 14,699 MDT. Leur part dans la structure des engagements représente 3,03 % contre 3,63 % en 2015.

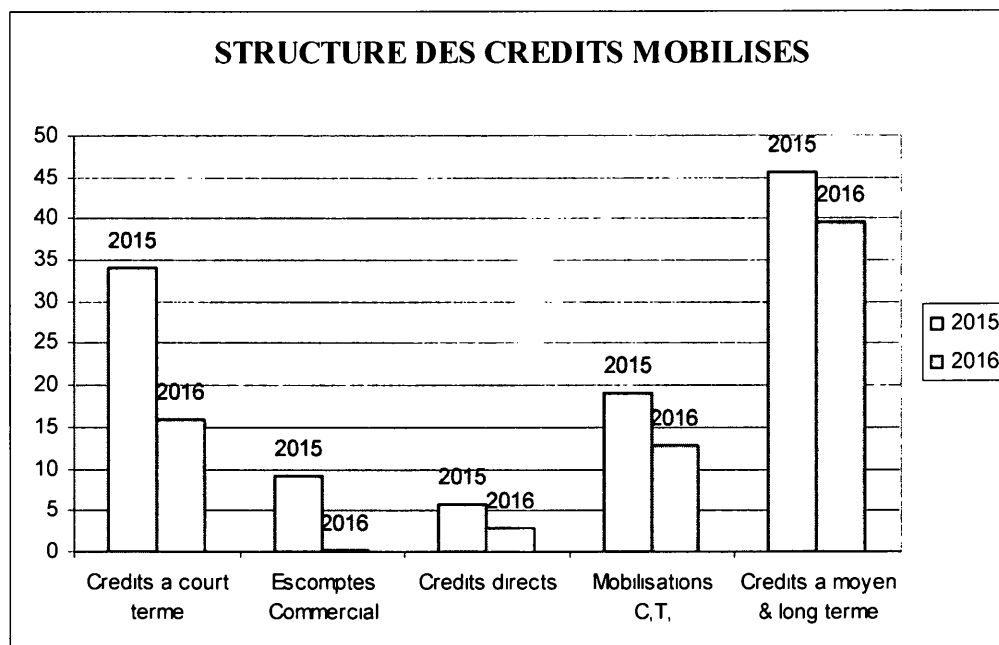
b) Le portefeuille escompte a diminué de - 30,29 % passant de 79,882 MDT en 2015 à 55,684 MDT en 2016. Sa part dans la structure des engagements a atteint 14,81 % contre 19,75 % en 2015.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE ESCOMPTE

(En mDT)

	2015	2016	VARIATIONS		STRUCTURES	
			En valeurs	En %	2015	2016
Encours total	79 882	55 684	-24 198	-30,29%	100,00%	100,00%
Credits a court terme	34 150	16 006	-18 145	-53,13%	42,75%	28,74%
* Escompte Commercial	9 257	274	-8 983	-97,04%	11,59%	0,49%
* Credit direct	5 730	2 969	-2 761	-48,18%	7,17%	5,33%
* Mobilisation C.T.	19 164	12 763	-6 401	-33,40%	23,99%	22,92%
Credits a moyen & long terme	45 732	39 678	-6 054	-13,24%	57,25%	71,26%

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION



c) Les autres engagements constitués exclusivement des crédits improductifs, ont atteint 272,119 MDT en 2016 soit une augmentation de 4,401 MDT ou + 1,64 % par rapport à l'année précédente. La part des créances impayés et contentieuses dans l'ensemble des engagements de la clientèle est passée à 72,38 % contre 66,18 % en 2015, et celles des créances classées est passée de 82,72 % en 2015 à 92,98 % en 2016

En MDT

CLASSES	31/12/2015	31/12/2016	VARIATIONS	
			EN VALEUR	EN %
2	3,431	9,928	6,497	189,36%
3	3,019	2,164	-0,855	-28,33%
4	61,082	67,740	6,658	10,90%
5	253,989	253,857	-0,132	-0,05%
TOTAL CREANCES CLASSES	321,522	333,688	12,166	3,78%
TOTAL ENGAGEMENT	388,690	358,890	-29,800	-7,67%
% CREANCES CLASSES	82,72%	92,98%		

2) Les crédits sur ressources spéciales constitués des crédits FONAPRA, de la ligne de crédit allemande FOCRED III et de la ligne de crédit italienne ont un encours nul, même pour l'année dernière.

3) Les crédits garantis par l'Etat ont atteint 1,158 MDT en 2016 contre 1,287 MDT en 2015 soit un amortissement de 129 mDT.

4) Les créances prises en charge par l'Etat ont atteint 965 mDT en 2016 contre 1,086 MDT en 2015 soit un amortissement de 121 mDT

5) Les prêts sur le marché interbancaire ont atteint 2,6 MDT en 2016 soit en diminution de 4,2 MDT par rapport à l'année précédente. Leur part dans la structure des engagements est passé à 0,69 % en 2016.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

Les engagements par signature ont connu une diminution de 7,078 mDT ou - 22,86 % passant de 30,965 MDT au 31 décembre 2015 à 23,887 MDT au 31 décembre 2016. Leur part dans la structure des engagements est passée de 7,65 % au 31 décembre 2015 à 6,35 % au 31 décembre 2016.

III - ACTIVITE DE LA TRESORERIE

La position de la trésorerie nette de la banque sur le marché monétaire est emprunteuse de 338,400 MDT à fin décembre 2016 contre 216,200 MDT à fin décembre 2015.

Les intérêts sur prêts interbancaires sont de l'ordre de 68 mDT au 31 décembre 2016 avec un encours moyen de prêt de 1,580 MDT, contre un produit de 229 mDT au 31 décembre 2015 avec un encours moyen de l'ordre de 4,831 MDT.

Les charges des emprunts sur le marché monétaire ont augmenté de 5,156 MDT ou + 57,93 % passant de 8,900 MDT au 31 décembre 2015 à 14,056 MDT au 31 décembre 2016. Cette variation de 5,156 mDT est le résultat conjugué d'une augmentation de l'emprunt moyen journalier qui est de 299,377 MDT au 31 décembre 2016 contre 169,982 MDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 129,395 MDT ou + 76,12 %, malgré la diminution du taux moyen d'emprunt qui est passé de 5,16 % durant 2015 à 4,62 % durant 2016.

La réserve obligatoire a diminué passant de 385 mDT au 31 décembre 2015 à 197 mDT au 31 décembre 2016, soit une diminution de 188 mDT ou - 48,83 %.

Concernant le portefeuille des titres de participation, nous n'avons enregistré aucune opération sur titre de participation, l'encours brut est de 1,774 MDT au 31 décembre 2016, même encours pour fin décembre 2015.

Durant l'année 2016, **la banque a enregistré une pénalité sur l'insuffisance de collatéraux de refinancement de 3,895 MDT, contre 496 mDT pour l'année 2015, (article 17 du circulaire BCT 2005-09)**, qui pénalise tout déficit de garantie en créances courantes et bons de trésor présenté lors d'un refinancement en appel d'offre ou facilité de prêt au taux d'intervention de la BCT sur le marché monétaire majoré de 2,5 points.

Le total des agios sur les opérations d'emprunt auprès du marché monétaire (BCT et autres banques), y compris les pénalités engendrées par l'insuffisance de collatéraux est de l'ordre de 17,951 MDT avec un taux effectif d'emprunt de l'ordre de 5,897 % pour la période arrêtée au 31/12/2016, contre 9,396 MDT avec un taux effectif d'emprunt de l'ordre de 5,45 % au 31/12/2015.

Le portefeuille titres :

Concernant les certificats de dépôt, l'encours est de 1 MDT au 31/12/2016, même encours arrêté au 31/12/2015 et concernant la société ABCI.

Les titres de l'Etat (bons de trésor assimilables, bons de trésor court terme) souscrits par la banque présente un solde nul au 31 décembre 2016.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

Concernant le portefeuille des titres de participation, nous n'avons enregistré aucune opération sur titre de participation, l'encours brut est de 1,774 MDT au 31 décembre 2016, même encours pour fin décembre 2015.

VARIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

(Unité : mDT)

SOCIETES	31/12/2015	31/12/2016	En valeur	%
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	2	2	0	0,00%
BANQUE DU SUD	409	409	0	0 00%
GIAB BEJA	47	47	0	0 00%
SOCIETE HOTELIERE DAR DHIAFA	30	30	0	0 00%
BNA	176	176	0	0,00%
LA MAISON DU BANQUIER	135	135	0	0,00%
SOCIETE DE PROMOTION DES RESIDENCES TOURISTIQUES	105	105	0	0,00%
PARTICIPATION SOCIETE L'ECRIN DE HAMMAMET	50	50	0	0,00%
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	10	10	0	0,00%
STE HELA ELCTRO MENAGER (BATAM)	770	770	0	0,00%
GROUPEMENT BANCAIRE INFORMATIQUE	1	1	0	0,00%
PARTICIPATION SIBTEL	39	39	0	0,00%
ACADEMIE DES BANQUES ET FINANCE (ABF)	0,1	0,1	0	0,00%
TOTAL GENERAL	1 774	1 774	0	0,00%

PORTEFEUILLE TITRES

(Unité : mDT)

	2015	2016	VARIATIONS	
			En valeurs	En %
Titres de participations	1 774	1 774	0	0%
Titres commerciaux	0	0	0	0%
Total	1 774	1 774	0	0%

Récapitulatif des charges et produits liés à la trésorerie

(Unité : mDT)

	CHARGES AU		PRODUITS AU	
	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016
Marché Monétaire et BCT	8 900	14 056	229	68
Pénalité BCT	496	3 895	-	-
Certificats de dépôt	125	48	-	-
Dividendes	-	-	96	96
TOTAL	9 521	17 999	325	164

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION**IV- OPERATIONS AVEC L'ETRANGER :**

L'année 2016 a été marquée par une diminution du volume global des opérations réalisées avec l'étranger qui a atteint 119,698 MDT au 31 décembre 2016 contre 147,373 MDT à fin décembre 2015, soit une diminution de 27,675 MDT ou - 18,78 %, avec une augmentation des produits engendrés qui ont atteint 1,015 MDT à fin décembre 2016 contre 881 mDT au 31 décembre 2015, soit une hausse de 135 mDT ou + 15,30 %.

La diminution du volume global des opérations avec l'étranger s'explique par

1) Une diminution de 10,474 MDT ou - 11,78 % du volume de la domiciliation des titres de Commerce Extérieur qui a atteint 78,419 MDT au 31 décembre 2016 contre 88,893 MDT au 31 décembre 2015.

2) Une diminution de 9,915 MDT ou - 46,74 % des opérations de commerce extérieur qui ont atteint 11,300 MDT au 31 décembre 2016 contre 21,215 MDT au 31 décembre 2015.

Cette variation est le résultat d'une :

- Diminution des crédits documentaires de 7,579 MDT ou - 60,58 % atteignant 4,931 MDT au 31 décembre 2016 contre 12,510 MDT au 31 décembre 2015
- Diminution des remises documentaires de 1,380 MDT ou - 20,26 % atteignant 5,431 MDT au 31 décembre 2016 contre 6,811 MDT au 31 décembre 2015
- Diminution des obligations cautionnées de 956 mDT ou - 50,48 % atteignant 938 mDT au 31 décembre 2016 contre 1,894 MDT au 31 décembre 2015.

3) Une diminution de 7,286 MDT ou - 19,55 % des règlements sur l'étranger qui ont atteint 29,979 MDT au 31 décembre 2016 contre 37,265 MDT au 31 décembre 2015.

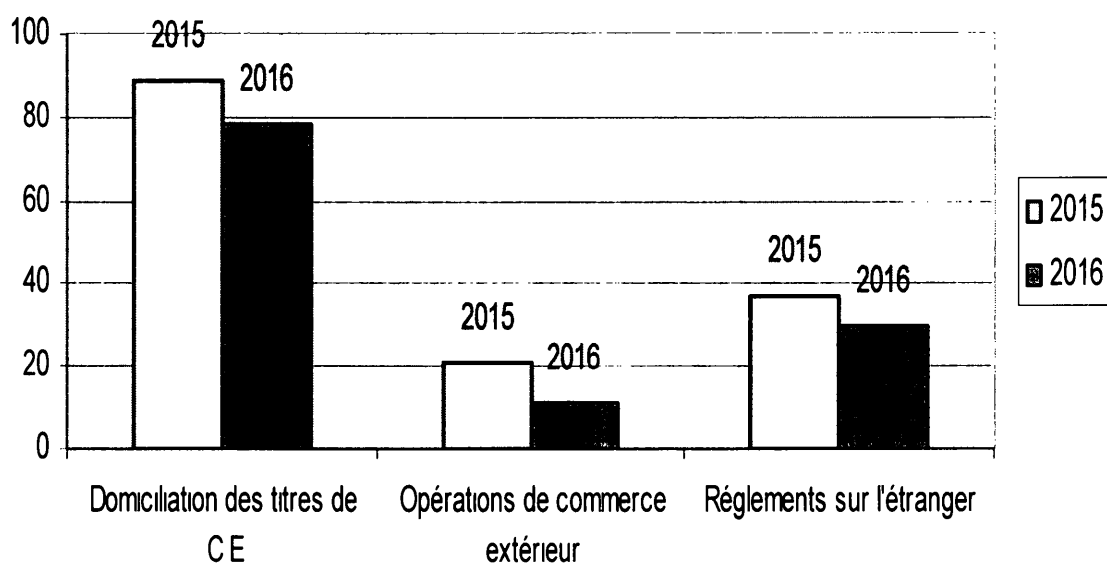
ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

TABLEAU DE VARIATION DES OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

(En MDT)

LIBELLE	DÉCEMBRE	DÉCEMBRE	EVOLUTIONS	
	2015	2016	En valeur	%
- DOMICILIATIONS DES TITRES DE C.E	88,893	78,419	-10,474	-11,78%
- OPERATIONS DE COMMERCE EXTERIEUR	21,215	11,300	-9,915	-46,74%
- Crédits documentaires	12,510	4,931	-7,579	-60,58%
- Remises documentaires	6,811	5,431	-1,380	-20,26%
- Obligations cautionnées	1,894	0,938	-0,956	-50,48%
- REGLEMENTS SUR L'ETRANGER	37,265	29,979	-7,286	-19,55%
- Achat de devises sur MIB	32,592	25,783	-6,809	-20,89%
- Vente de devises sur MIB	4,673	4,196	-0,477	-10,21%
TOTAL	147,373	119,698	-27,675	-18,78%

STRUCTURE DES OPERATIONS AVEC L'ETRANGER



ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

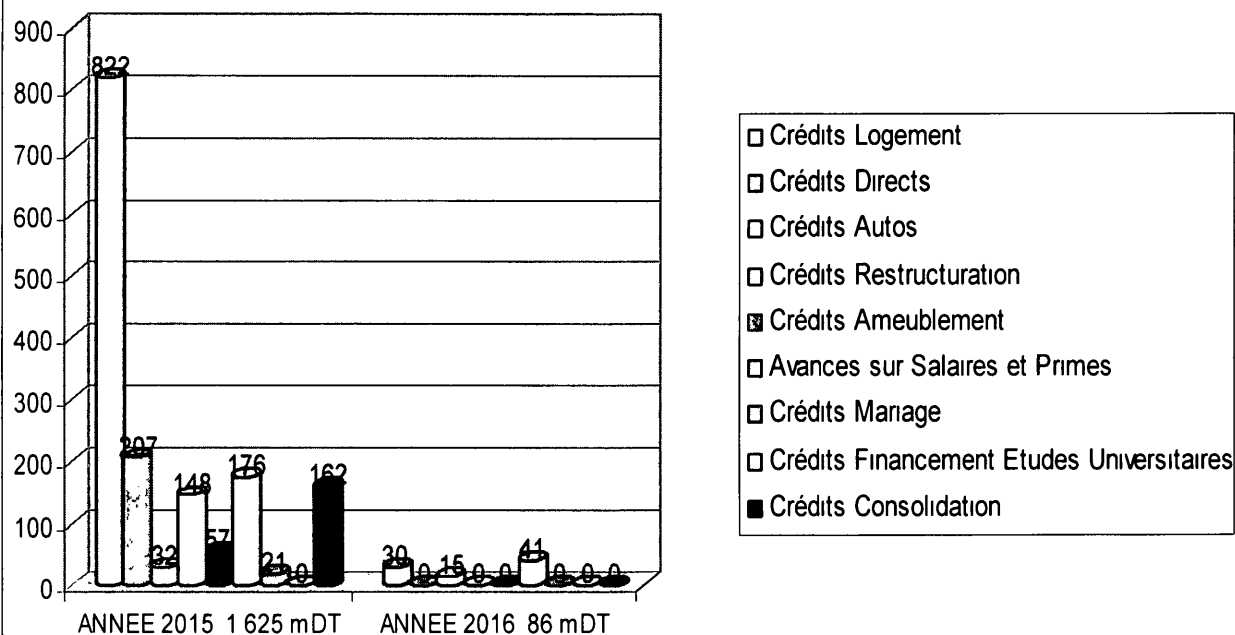
V - LES RESSOURCES HUMAINES :

En nombre, l'effectif titulaire de la banque est de 189 personnes au 31/12/2016 contre un effectif de 196 employés au 31/12/2015, sachant que la banque a gardé contractuellement trois gardiens marocains.

	31/12/2015	31/12/2016
Titulaires	196	189
Contractuels	20	19
Détachés	1	1
Gardiens marocains	3	3
Total	220	212

Concernant les avantages sociaux, le volume global des crédits accordés en 2015 et décaissés durant l'année 2016 a atteint 85,680 mDT, sachant qu'au terme de l'année 2015 le volume global des crédits au personnel a été de 1 624,720 mDT contre 2 704,207 mDT en 2014.

EVOLUTION DES CREDITS DU PERSONNEL



ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION**VI- LES RESULTATS :**

L'examen des comptes de résultat au 31 décembre 2016 fait apparaître :

1/ Une diminution du produit d'exploitation bancaire de 1,383 MDT ou - 13,99 % atteignant 8,506 MDT au 31 décembre 2016 contre 9,889 MDT au 31 décembre 2015.

Cette diminution est le résultat conjugué :

- D'une diminution des intérêts et revenus assimilés de 1,156 MDT ou - 13,93 % qui ont atteint 7,148 MDT au 31/12/2016 contre 8,304 MDT au 31/12/2015.
- D'une diminution des commissions de 150 mDT ou - 11,77 % qui ont atteint 1,128 MDT au 31/12/2016 contre 1,278 MDT au 31/12/2015.
- D'une diminution des gains sur portefeuille titres commerciaux et opérations financières de 77 mDT ou - 36,94 % qui ont atteint 132 mDT au 31/12/2016 contre 210 mDT au 31/12/2015.
- D'une augmentation des revenus du portefeuille d'investissement de 1 mDT ou + 1,51 % qui ont atteint 97 mDT au 31/12/2016 contre 96 mDT au 31/12/2015.

2/ Une diminution des charges d'exploitation bancaire de 956 mDT ou - 4,39 % qui sont passées de 21,759 MDT à fin décembre 2015 à 20,803 MDT au 31 décembre 2016.

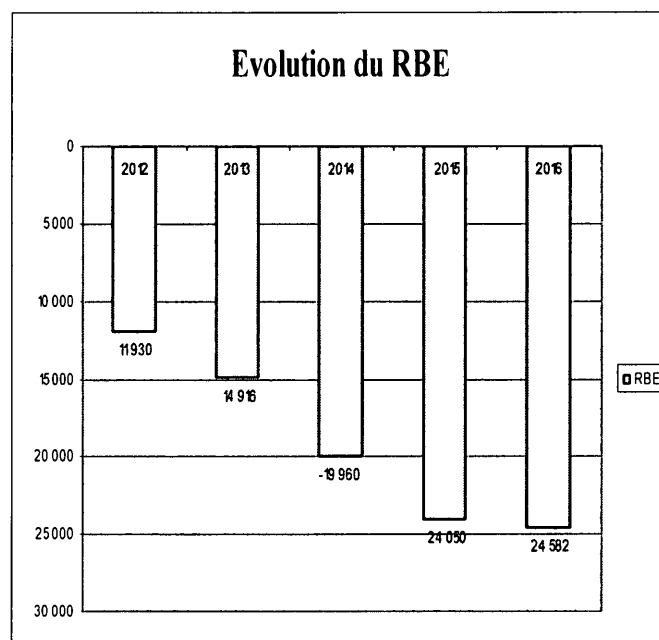
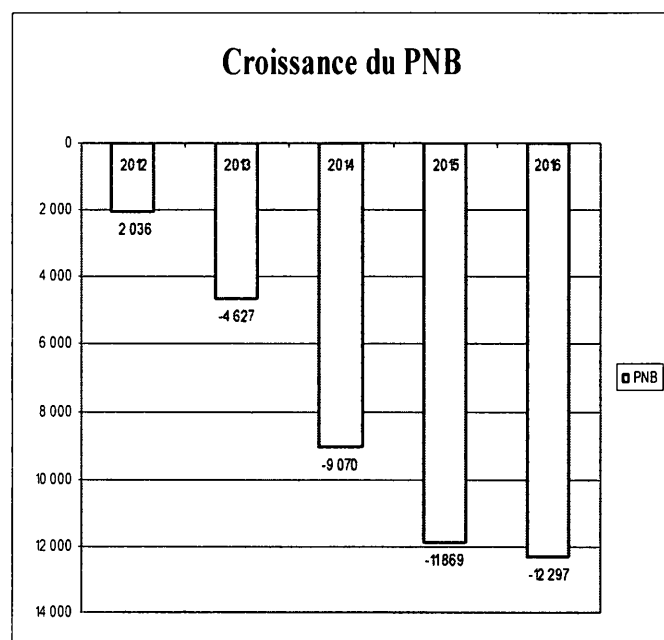
Cette diminution est le résultat conjugué :

- D'une augmentation des charges sur les opérations avec les établissements bancaires et financiers de 8,207 MDT ou + 84,9 % qui sont passées de 9,666 MDT au 31 décembre 2015 à 17,873 MDT au 31 décembre 2016.
- D'une diminution des intérêts encourus sur les dépôts de la clientèle d'un montant de 9,163 MDT ou - 75,81 % atteignant 2,924 MDT au 31 décembre 2016 contre 12,087 MDT au 31 décembre 2015.

Ces différentes variations ont entraîné une détérioration du produit net bancaire de 428 mDT ou + 3,6 % passant de - 11,869 MDT au 31 décembre 2015 à - 12,297 MDT au 31 décembre 2016.

3/ Une augmentation des frais généraux de 105 mDT ou + 0,86 % qui sont passés de 12,180 MDT à fin décembre 2015 à 12,285 MDT au 31 décembre 2016 justifiée par une augmentation des frais du personnel de 402 mDT ou + 3,94 % atteignant 10,592 MDT au 31 décembre 2016 contre 10,191 MDT au 31 décembre 2015, et une diminution des charges générales d'exploitation de 297 mDT ou - 14,92 % atteignant 1,693 MDT au 31 décembre 2016 contre 1,990 MDT au 31 décembre 2015.

Le résultat brut d'exploitation est déficitaire de 24,582 MDT au 31 décembre 2016 contre un déficit de 24,050 MDT au 31 décembre 2015, soit une détérioration de 532 mDT. Le résultat net au 31 décembre 2016 est déficitaire de 31,794 MDT contre un déficit de 40,764 MDT au 31 décembre 2015.



BILAN

(Période du 01/01 au 31/12/2016)

(unité : en 1000 DT)

Notes 31/12/2016 31/12/2015

ACTIF

AC 1	Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT	1	6 884	2 807
AC 2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	4 398	7 184
AC 3	Créances sur la clientèle	3	18 925	40 762
AC4	Portefeuille titres commercial		-	-
AC 5	Portefeuille d'investissement	4	794	794
AC 6	Valeurs immobilisées	5	2 834	3 002
AC 7	Autres actifs	6	19 352	17 323
TOTAL ACTIF			53 187	71 872

PASSIF

PA 1	Banque centrale et C C P	7	208 184	87 961
PA 2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	147 338	147 571
PA 3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	48 852	156 417
PA 4	Emprunts et ressources spéciales	10	462	721
PA 5	Autres passifs	11	14 892	13 950
TOTAL PASSIF			419 728	406 620

CAPITAUX PROPRES

CP 1	Capital	12	5 000	5 000
CP 2	Réserves	12	900	900
CP 4	Autres capitaux propres	12	2 723	2 723
CP 3	Actions propres		-	-
CP 4	Autres capitaux propres		-	-
CP 5	Résultats reportés	12	- 343 371	- 302 607
CP 6	Résultat de l'exercice	12	- 31 794	- 40 764
TOTAL CAPITAUX PROPRES			-366 542	-334 748

TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	53 187	71 872
---	---------------	---------------

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
(Période du 01/01 au 31/12/2016)

(unité : en 1000 DT)

		Notes	31/12/2016	31/12/2015
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
HB 1	Cautions, avals et autres garanties données	13	23 837	28 106
HB 2	Crédits documentaires	13	50	2 859
HB 3	Actifs donnés en garantie		-	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS			23 887	30 965
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>				
HB 4	Engagements de financement donnés		-	-
HB 5	Engagements sur titres		-	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES			-	-
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>				
HB 6	Engagements de financement reçus		-	-
HB 7	Garanties reçues	14	1 158	1 287
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS			1 158	1 287

ÉTAT DE RÉSULTAT
(Période du 01/01 au 31/12/2016)

(unité : en 1000 DT)

		Notes	31/12/2016	31/12/2015
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	15	7 148	8 305
PR 2	Commissions (en produits)	16	1 128	1 279
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	17	133	210
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	17	97	96
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			8 506	9 889
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	18	-20 798	-21 754
CH 2	Commissions encourues		-5	-5
CH 3	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			-20 803	-21 759
PRODUIT NET BANCAIRE			-12 297	-11 869
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	19	-7 017	-16 578
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-	-
PR7	Autres produits d'exploitation		9	9
CH6	Frais de personnel		-10 592	-10 191
CH7	Charges générales d'exploitation	20	-1 693	-1 990
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-181	-148
RESULTAT D'EXPLOITATION			-31 771	-40 767
PR8/CH9	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		1	24
CH11	Impôt sur les bénéfices		-19	-21
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			-31 789	-40 764
PR 9/CH10	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		-5	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			-31 794	-40 764
Effet des modifications comptables			-	-
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE			-31 794	-40 764

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
(Période du 01/01 au 31/12/2016)

(unité : en 1000 DT)

Notes 31/12/2016 31/12/2015

ACTIVITES D'EXPLOITATION

Produits d'exploitation bancaire encaissés	9 810	9 408
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-20 841	-21 807
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-	-
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	14 666	12 844
Dépôts \ Retrait des dépôts de la clientèle	-107 527	13 912
Acquisitions/cessions des titres de placement	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-8 994	-9 998
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-5 597	2 547
Impôts sur les sociétés payés	-43	-27
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation	-118 526	6 879

ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement	97	96
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement	-	-
Acquisitions / cessions des immobilisations	-13	-302
Flux de trésorerie net provenant/affecté aux activités d'investissement	84	-206

ACTIVITES DE FINANCEMENT

Émission d'actions	-	-
Émission/Remboursement d'emprunts et ressources spéciales	-258	-318
Dividendes versés	-	-
Flux de trésorerie net provenant/ affecté aux activités de financement	-258	-318

Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	-118 700	6 355
Liquidités et équivalents en début de période	-225 540	-231 895
Liquidités et équivalents en fin de période	21	-344 241

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016
(Montants exprimés en mille dinars-mDT)

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Franco-Tunisienne sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers la Banque Franco-Tunisienne sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

2.1.1 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portées en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour le montant de décaissement.

2.1.2 Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

2.1.3 Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2016 pour leurs montants rattachés audit exercice.

Les intérêts sur crédits net d'escompte sont comptabilisés dans les comptes d'intérêts constatés d'avance au moment du déblocage de ces crédits et sont comptabilisés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les agios sur les comptes courants gelés sont réservés et présentés en fin d'exercice en déduction des comptes courants débiteurs et sont repris en résultat lorsque les mouvements de recettes enregistrés couvrent leur montant.

2.1.4 Provisions sur engagements

i. Provisions individuelles :

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minimaux de provisionnement de la manière suivante :

Classe	Antériorité des impayés et gels	Taux de provision
A : actifs courants	Absence des impayés	0%
B1 : actifs nécessitant un suivi particulier	Inférieur à 90 jours	0%
B2 : actifs incertains	Compris entre 90 et 180 jours	20%
B3 : actifs préoccupants	Compris entre 180 et 360 jours	50%
B4 : Actifs compromis	Supérieur à 360 jours	100%

Les créances contentieuses sont classées 5 et le risque net sur ces créances est provisionné au taux de 100%.

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

ii. Provision collective :

En application de l'article 10 Bis de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par les textes subséquents, la Banque a constitué des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la même Circulaire

La provision collective a été déterminée conformément à la méthodologie référentielle édictée par l'annexe 3 de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991.

iii. Provisions additionnelles :

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BFT a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 & 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

2.2. Portefeuille d'investissement

Le portefeuille investissement est constitué des participations à caractère durable.

Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste "Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement" à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par dérogation aux dispositions de la norme relative aux placements, les dividendes sur les titres détenus par la banque ont été pris en compte en résultat avant la date d'approbation de leur distribution

Les provisions requises sur les titres de participation ont été estimées sur la base de la valeur d'usage des titres au 31-12-2016. Cette valeur tient compte de .

- la valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- la valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible.

2.3. Comptabilisation des charges encourues

Les intérêts encourus et charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation.

2.4. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains et pertes de change résultant de cette réévaluation sont comptabilisés en résultat de l'exercice.

2.5. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

- Constructions	: 5%
- Matériel de transport	: 20%
- Mobilier et matériel de bureau	: 20%
- Matériels informatiques	: 33%
- Logiciels informatiques	: 33%
- Agencement, Aménagement et Installations	: 10%

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique la banque a procédé au cours de l'exercice 1999 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 2 723 MDT présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

2.6. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement ;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2.7. Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de

leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévues par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

3. NOTES EXPLICATIVES

Note 1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2016 un total de 6 884 mDT contre 2 807 mDT au 31 décembre 2015.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Avoirs en caisse en dinars	6 162	1 795
Avoirs en caisse en devises	207	211
Provisions pour risques divers (Avoirs en caisse de devises)	-1	- 1
Avoirs auprès de la BCT en dinars	445	781
Avoirs auprès de la BCT en devises	71	21
Total	6 884	2 807

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2016 le total de cette rubrique a atteint 4 398 mDT contre 7 184 mDT au 31 décembre 2015 se détaillant comme suit :

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Compte des banques Tunisiennes	489	489
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des banques tunisiennes)	-147	-147
Prêts interbancaires	2 600	6 801
Comptes des banques étrangères	45	41
Valeurs assimilées	1 411	
Total	4 398	7 184

Note 3 – Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à 18 925 mDT contre 40 762 mDT au 31 décembre 2015.

L'encours brut se détaille au 31 décembre 2016 comme suit :

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Comptes courants débiteurs	13 890	17 739
Comptes courants débiteurs	11 378	14 699
Comptes courants en recouvrement	2 512	2 512
Créances rattachées c/c débiteurs	0	528
Crédits à court terme	24 905	39 019
Crédits directs à court terme	2 969	5 730
Portefeuille à court terme en dinars	4 298	7 745
Portefeuille à court terme en devises	6 549	8 333
Escompte commercial	266	9 248
Impayés sur crédits à court terme	10 823	7 963
Crédits MLT	47 961	52 045
Portefeuille à moyen terme	23 390	27 997
Portefeuille à long terme	5 163	6 004
Impayés sur crédits à moyen terme	15 314	14 814
Impayés sur crédits à long terme	0	0
Impayés en intérêts sur crédits à moyen terme	4 433	3 236
Intérêts à courir sur CMT	-314	31
Intérêts à courir sur CLT	-125	-36
Créances prises en charge par l'État	965	1 086
Créances prises en charge par l'État	965	1 086
Créances rattachées créances prises en charge par l'État	0	1
Avance sur compte à échéance	8 160	2 110
Avance sur compte à terme	7 292	2 110
Avance sur bon de caisse	868	
Crédits sur ressources spéciales	13	13
Autres Crédits sur ressources spéciales		0
Impayés sur ressources spéciales	14	14
Créances rattachées sur autres ressources spéciales	-1	-1
Créances douteuses	238 927	239 170
Créances douteuses en dinars	233 113	233 862
Créances douteuses en devises	5 814	5 308
Total brut	334 821	351 183

L'encours net se détaille comme suit .

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Encours Bruts	334 821	351 183
Provisions sur engagements	209 715	208 180
Provisions CC en recouvrement	864	864

Provision compte courant MDN	850	850
Provisions créances en devises	319	319
Provisions collectives	5 525	3 989
Provisions additionnelles	46 897	43 925
Provisions frais à récupérer		10
Total provisions	264 180	258 138
Agios réservés sur comptes courants	15 348	14 547
Agios réservés sur c/c en recouvrement	1 648	1 648
Agios réservés sur crédit CT	17 733	17 723
Agios réservés sur crédit CMT	3 893	3 559
Agios réservés sur crédit LT	271	322
Agios réservés sur autres ressources spéciales	168	0
Agios réservés sur créances douteuses	9 232	9 342
Total Agios réservés	48 293	47 142
Produits perçus d'avance	3 423	5 143
Encours net	14 450	40 762

Note 3.1 – Provisions collectives

En application de l'article 10 Bis de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par les textes subséquents, la Banque a constitué des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la même Circulaire.

La provision collective a été déterminée conformément à la méthodologie référentielle édictée par l'annexe 3 de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991.

L'actualisation des facteurs déterminants de la provision collective à la date de l'arrêté du 31 décembre 2016 a été déterminée sur la base des données disponibles à cette date tout en respectant les taux minimums exigés par la BCT.

L'encours des provisions collectives a atteint 5 525mDT au 31/12/2016 contre 3 989 mDT au 31/12/2015 soit une dotation complémentaire de 1 536 mDT.

Note 3.2 – Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la BFT a constitué des provisions additionnelles nettes sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

Les provisions additionnelles ont atteint 46 897 mDT au 31/12/2016 contre 43 925 mDT au 31/12/2015 soit une dotation complémentaire de 3 761 mDT et une reprise des provisions additionnelles de 789 mDT au 31/12/2016.

Note 4 – Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement se compose des titres de participation détenus par la banque et s'élève au 31 décembre 2016 à 794 mDT se détaillant comme suit :

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Sociétés cotés	585	585
Sociétés non cotées	1189	1189
Provision	-980	-980
Total net	794	794

Les titres de participations détenus par la banque au 31 décembre 2016 sont :

Titres de participation	Valeur au 31/12/2016	Provision	VCN
STE HELA ELCTRO MENAGER (BATAM)	770	770	-
ATTIJARRI BANK	409	-	409
BNA	176	-	176
LA MAISON DU BANQUIER	135	82	53
STE DE PROMOTION DES RESIDENCES TOURISTIQUES	105	-	105
SOCIETE L'ECRIN DE HAMMAMET	50	50	-
GIAB BEJA	47	47	-
SIBTEL	39	-	39
SOCIETE HOTELIERE DAR DHIAFA	30	30	-
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	10	-	10
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	2	-	2
GROUPEMENT BANCAIRE INFORMATIQUE	1	1	-
ABF	0,1	-	0,1
Total en mDT	1 774	980	794

Note 5 – Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2016 2 834 mDT contre 3 002 mDT au 31 décembre 2015 dont le détail se présente comme suit :

Libellé	V. Brut	Mvts Ex 2016		V. Brut au 31-12-	Amortissements			V.net 31- 12-2016
		Acquisitions	Cessions	2016	2015	dotation	2016	
Immobilisations en	450	-	-	450	0	-	0	450
Terrain	76	-	-	76	0	-	0	76
Réévaluation terrains	1 895	-	-	1 895	0	-	0	1 895
Constructions	629	-	-	629	626	1	627	2
Réévaluation constructions	928	-	-	928	763	41	804	124
A A I	1 206	-	-	1 206	1 014	58	1 072	134
Matériel de Transport	309	-	-	309	228	24	252	57
Matériel Informatique	1 276	7	-	1 283	1 182	42	1 224	59
M M B	1 256	10	-	1 266	1 214	15	1 229	37
Logiciels	224	-	-	224	224	0	224	-
Total	8 249	17	0	8 366	5 251	181	5 432	2 834

Note 6 – Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 décembre 2016 un solde de 19 352 mDT contre un solde de 17 322 mDT au 31 décembre 2015 et s'analyse comme suit :

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Comptes d'attente	920	826
Provisions pour risques divers (Compte d'attente)	-113	- 113
Charges constatées d'avance	324	293
Produits à recevoir	303	24
État impôts et taxes	134	167
Provisions pour risques divers (Compte d'impôt et taxes)	-138	- 138
Créances sur personnel BFT	14 511	16 288
Provisions pour risques divers (Créances sur personnel BFT)	-12	- 12
Débiteurs divers	5 368	1 932
Provisions pour risques divers (Débiteurs divers)	-1 945	- 1 945
Total	19 352	17 322

Note 7 – Banque Centrale et C.C.P

Ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à 208 184 mDT contre 87 961 mDT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
B C T Dinars	-	76
B C T Devises	7 062	3 853
CCP	2	2
Appel d'offre (BCT)	201 000	84 000
Dettes Rattachées	120	30
Total	208 184	87 961

Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2015 à 147 338 mDT contre 147 571 mDT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Correspondants locaux	474	581
Correspondants étrangers	345	134
Autres sommes dues (sibtel)		
Emprunts interbancaires en dinars	140 000	140 000
Emprunts interbancaires en devises	6 409	6 787
Dettes rattachées Emprunts interbancaires en dinars	97	58
Dettes rattachées Emprunts interbancaires en devises	13	11
Total	147 338	147 571

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la Clientèle s'élèvent au 31 décembre 2016 à 48 852 mDT contre 156 417 mDT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Comptes courants en Dinars	11 690	33 794
Comptes courants en Devises	997	2 774
Comptes placements en Devises	100	1 047
Comptes d'épargne	11 297	20 834
Compte à terme	12 627	86 650
Bons de Caisse	2 245	2 967
Certificats de dépôts	1 000	1 000
Autres sommes dues à la clientèle	6 896	7 290
Dettes rattachées	0	61
Total	48 852	156 417

Note 10 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à 462 mDT contre 721 mDT au 31 décembre 2015.

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Ligne de crédit extérieure	52	304
Dettes rattachées	-	7
FONAPRA	410	410
Total	462	721

Note 11 – Autres passifs

Le poste « Autres Passifs » s'élève au 31 décembre 2016 à 14 892 mDT contre 13 950 mDT au 31 décembre 2015 et s'analyse comme suit :

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2015
Provisions pour risques et charges	1 995	1 995
Provisions pour départ à la retraite	3 419	2 450
Comptes d'attente	333	374
Charges à payer	3 742	4 134
État, impôt et taxes	398	433
Autres	5 005	4 564
Total	14 892	13 950

La rubrique « comptes d'attente » inclut un compte intitulé « comptes de tiers à régulariser ». Le solde de ce compte qui s'élève au 31 décembre 2016 à 345 mDT représente le solde des suspens relatifs à certains chapitres comptables.

Note 12 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2016, le capital social s'élève à 5 000 mDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

	Capital social	Réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 /12/2014	5 000	900	2 723	-272 803	-29 803	-293 983
Affectation du résultat 2014	-	-		-29 803	29 803	-
Résultat de l'exercice 2015	-	-	-	-	-40 764	-40 764
Soldes au 31/12/2015	5 000	900	2 723	-302 607	-40 764	-334 747
Affectation du résultat 2015				-40 764	40 764	-
Résultat de l'exercice 2016					-31 794	-31 794
Soldes au 31/12/2016	5 000	900	2 723	-343 371	-31 794	-372 700

Note 12.1– Autres capitaux propres

Le poste « Autres capitaux propres » inclut les réserves de réévaluation constituées au cours de l'exercice 1999

Note 12.2 – Résultats reportés

Les résultats des exercices 1986 à 1997 n'ont pas été affectés, en l'absence de la tenue d'une assemblée générale des actionnaires.

Les résultats reportés se détaillent au 31 décembre 2015 comme suit :

Exercices	Pertes	Bénéfices	Résultats cumulés
1 986 (1)	-2 114		-2 114
1 987 (2)		2	-2 112
1 988		890	-1 222
1 989 (3)		334	-887
1 990		333	-555
1 991		250	-305
1 992		20	-285
1 993		44	-241
1 994		101	-140
1 995		142	2
1 996	-734		-732
1 997	-989		-1 721
1998 (2 mois)	-411		-2 132
1998 (10 mois)	-665		-2 797
1 999		1 061	-1 735
2 000		584	-1 151
2 001		206	-945

2 002	-254	-1 199
2 003	-442	-1 641
2 004	-639	-2 280
2 005	79	-2 201
2006	121	-2 080
2007	153	-1 927
2008	137	-1 790
2009	222	-1 568
2010	-171 881	-173 449
2011 (4)	-26 402	-199 851
2012	-27 392	-227 243
2013 (modification comptables)	-21 517	-248 760
2013	-24 044	-272 803
2014	-29 803	- 302 607
2015	-40 764	-343 371

(1) Le déficit de l'année 1986 résulte de la prise en compte d'une charge d'un montant de 2 173 mDT née à la sentence arbitrale rendue en septembre 1987 par la Chambre de Commerce Internationale de Paris en faveur du principal actionnaire de la Banque Franco-Tunisienne, l'Arab Business Investment Consortium (ABCI).

(2) Le résultat de l'année 1987 tient compte d'une provision pour charge d'un montant de 796 mDT. Ces charges non appuyées par des pièces justificatives sont relatives aux frais de séjour du Président du Conseil d'Administration.

(3) Le bénéfice de l'exercice 1989 résulte de la prise en compte par la Banque Franco-Tunisienne de l'accord signé à l'amiable en juin 1989 entre les principaux actionnaires de la banque en vue de mettre fin à leur conflit.

L'impact net de la transaction est un profit de 1 628 mDT qui provient essentiellement de l'annulation de la charge née de la sentence arbitrale de 1987 constatée dans les comptes de l'exercice 1986.

(4) Le résultat reporté 2011 tient compte de la modification comptable constatée en 2011 pour 1 071 mille dinars.

Note 13 – Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 décembre 2016 comme suit :

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	21 446	25 308
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	2 391	2 798
Total cautions, avals et autres garanties données	23 837	28 106
Crédits documentaires et acceptations import	50	2 859
Total crédits documentaires	50	2 859
Total	25 963	30 965

Note 14 – Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 décembre 2016 à 1 158 mDT contre 1 287mDT au 31 décembre 2015 :

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Garanties reçues de l'État	1 158	1 287
Total	1 158	1287

Les autres garanties (réelles, financières...) reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

Note 15 - Intérêts et revenus assimilés :

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 décembre 2016 à 7 148 mDT contre 8 305 mDT au 31 décembre 2015 et s'analysent comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2016	Exercice clos le 31/12/2015
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	71	216
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	67	213
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	4	3
Opérations avec la clientèle	5 620	6 484
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	1 205	1 740
Intérêts sur crédits à la clientèle	5 066	5 130
Agios réservés sur comptes débiteurs	-775	-871
Reprises sur Agios réservés sur comptes débiteurs	124	485
Autres intérêts et revenus assimilés	1 457	1605
TOTAL	7 148	8 305

Note 16 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élèvent au 31 décembre 2016 à 1 128 mDT contre 1 279 mDT au 31 décembre 2015 et s'analysent comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2016	Exercice clos le 31/12/2015
Commissions sur comptes courants (Chèques, effets, virements et tenue de compte)	959	965
Commissions sur opérations monétiques	58	21
Commissions sur opérations de change	101	135
Commissions sur opérations de commerce extérieur	85	158
Commissions d'études	59	97
Autres commissions	26	14
Reprises des commissions réservées	31	26
Dotations complémentaires sur commissions réservées	-191	- 137
Total	1 128	1 279

Note 17 – Gains sur opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à 229 mDT contre 306 mDT au 31 décembre 2014 et s'analysent comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2015
Gains sur opérations financières	133	210
Gains nets sur opérations de change au comptant	133	149
Gains nets sur opérations de change à terme	0	15
Gain de change sur billet de banque	0	44
Gains sur opérations d'arbitrage	0	3
Revenus sur portefeuille investissement	97	96
Dividendes et produits assimilés	97	96
Jetons de présence reçus		-
TOTAL	230	306

Note 18 - Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 décembre 2016 à 20 798 mDT contre 21 754 mDT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2016	Exercice clos le 31/12/2015
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	17 874	9 666
Intérêts sur Appel d'offre BCT	6 906	1 402
Intérêts sur emprunt sur le marché monétaire	7 263	7 608
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires	70	145
Autres opérations avec la BCT (refinancement, pénalités)	3 615	511
Opérations avec la clientèle	1 327	12 088
Intérêts sur comptes à vue	173	349
Intérêts sur comptes d'épargne	596	689
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	2 155	11 050
TOTAL	20 798	21 754

Note 19 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à 7 017 mDT contre 16 578 mDT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2016	Exercice clos le 31/12/2015
Dotations aux provisions pour créances douteuses	7 187	19 146
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	1 536	61
Dotations aux provisions additionnelles	3 761	11 365
Reprises sur provisions pour créances douteuses	-5 652	-12 594
Reprises sur provisions additionnelles	-789	-2 086
Dotations aux provisions pour risques et charges	969	817
Reprises sur provisions pour risques et charges	0	-178
Créances cédées ou passées par pertes	5	47
TOTAL	7 017	16 578

Note 20 – Charges générales d’exploitation

Les charges générales d’exploitation ont atteint au 31 décembre 2016 un total de 1 693 mDT contre 1 990 mDT au 31 décembre 2015, détaillées comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2016	Exercice clos le 31/12/2015
Loyers	710	676
Entretiens et réparations	161	221
Primes d’assurance	22	18
Impôts et taxes	69	24
Frais divers d'exploitation	731	1 051
Total	1 693	1 990

Note 21 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint au 31 décembre 2016, - 344 241 mDT contre - 225 540 mDT au 31 décembre 2015 détaillés comme suit .

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	6 884	2 807
Créances sur les Établissements Bancaires	7 397	7 184
Banque Centrale de Tunisie (Passif)	-208 184	-87 961
Dépôts et Avoirs des Établissements Bancaires	-147 338	-147 571
Total	-344 241	-225 540

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers de la Banque Franco-Tunisienne (BFT) arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers annuels

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Franco-Tunisienne (BFT), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1.Responsabilité de la Direction pour les états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2.Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion défavorable.

3. Fondement de l'opinion défavorable

3.1 Les états financiers de la BFT ont été arrêtés au 31 décembre 2016 sous l'hypothèse de continuité de l'exploitation.

L'examen de l'évolution des résultats et de la situation financière de la banque fait état de ce qui suit :

- non-respect d'obligation relative au capital social : capital social de 5 millions de dinars contrairement aux dispositions de l'article 32 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers qui exige un capital minimum de 50 millions de dinars. L'article 193 de ladite loi a fixé un délai d'une année à partir de son entrée en vigueur pour la régularisation de la situation ;
- produit net bancaire structurellement négatif qui ne cesse de se détériorer : déficit de 12,297 millions de dinars au titre de l'exercice 2016 contre un déficit 11,869 millions de dinars au titre de l'exercice 2015 ;
- résultat d'exploitation structurellement déficitaire : 32 millions de dinars en 2016 et 41 millions de dinars en 2015 ;
- fonds propres nets tels que définis par la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, négatifs de 370 millions de dinars soit une insuffisance par rapport aux fonds propres minimums réglementaires de 420 millions de dinars ;
- ratio de liquidité, rapport entre l'encours des actifs liquides et le total des sorties nettes de trésorerie durant les 30 jours calendaires suivants, de 2,59 % accusant une insuffisance de 67,41% par rapport au minimum de 70% prévu par l'article premier de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014;
- total passifs de 420 millions de dinars contre des actifs nets de 53 millions de dinars soit un déséquilibre de 367 millions résultant principalement d'une dégradation significative du portefeuille crédits qui affiche des créances accrochées de 334 millions de dinars accordées ,majoritairement, en 2005 et antérieurement.
- **détérioration significative de l'environnement général de contrôle interne qui n'offre plus d'assurance quant au respect des procédures prédéfinies et notamment quant à la prévention et la détection des erreurs, des fraudes et des opérations non autorisées.**
- **Nos avis sur la situation de la banque adressés au Conseil d'Administration et aux parties prenantes n'ont pas été suivis d'action ou de communication de plan sous-tendant la capacité de la banque à continuer son exploitation. Le Conseil d'Administration de la banque réuni le 6 avril 2016 a décidé de solliciter l'avis du Ministère des Finances pour soumettre le dossier à la commission de résolution conformément à la loi 2016-48. Une lettre a été adressée le 12 avril 2017 et demeure à ce jour sans réponse.**

Ces constats pris collectivement, conjugués à l'absence de solution alternative réaliste qui s'offre dans un avenir prévisible, constituent une incertitude significative quant à la

capacité de la BFT à poursuivre son exploitation et, corrélativement, quant à sa capacité de recouvrer ses actifs et de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités.

L'application de l'hypothèse de continuité de l'exploitation pour l'arrêté des états financiers 2016, est, à notre avis, inappropriée.

4.Opinion défavorable

A notre avis, en raison de l'incertitude significative qui pèse sur l'hypothèse de continuité d'exploitation dont il est fait état au paragraphe 3.1, les états financiers, ci joints, ne présentent pas sincèrement la situation financière de la Banque au 31 décembre 2016, ni sa performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et ne sont pas en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie.

5.Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons demandé à la direction de la banque de nous communiquer sa déclaration sur le dénouement du litige qui oppose la « BFT » à l'Arab Business Consortium Investment « ABCI » et sur les informations et documents en possession de la banque concernant le litige en question.

Dans sa réponse, la direction de la banque a fait savoir qu'elle a saisi, en transférant la lettre des commissaires aux comptes, le Contentieux de l'Etat, La BCT, le Ministère des finances et la STB. Aussi, la direction générale de la banque a affirmé qu'elle n'a pas reçu de la direction générale précédente de documents ou informations en rapport avec le litige et qu'elle ne fait partie d'aucune commission nationale ou départementale de suivi.

Sur la base de ce qui précède, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la nature de l'information à donner sur le dénouement de l'affaire et sur le caractère suffisant et approprié de la couverture des frais et risques éventuels en rapport avec ce litige.

2. La BFT a obtenu la garantie de l'Etat dans le cadre des opérations de financement sur le marché monétaire au profit des trois banques publiques BH, STB et BNA dans la limite de 140 millions de dinars pour une période de trois mois renouvelable. Les conventions de garanties ont été conclues suite à une décision du Conseil Ministériel réuni le 02 juin 2011.
3. La BFT a bénéficié, au cours de l'exercice audité, de la garantie de l'Etat dans le cadre des opérations de refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie et ce dans la limite de 201 millions de dinars.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. Le capital social de la banque, s'élevant au 31 décembre 2016 à 5 millions de dinars, se situe au dessous du capital minimum requis, soit 50 millions de dinars, prévu par l'article 32 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers.
2. Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 font apparaître des capitaux propres négatifs de 366,542 millions de dinars. Ces capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social de la banque.

En application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire est à convoquer dans les quatre mois de l'approbation des comptes, et ce afin de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la banque, l'augmentation de son capital ou bien sa réduction à concurrence des pertes enregistrées.

D'autre part, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 font apparaître un total négatif des fonds propres de 334,748 millions de dinars et aucune réunion d'Assemblée Générale Extraordinaire n'a eu lieu pour cet exercice.

3. Les fonds propres nets de la banque tels que définis par la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire BCT n°2012-09 du 29 juin 2012, sont négatifs de 369,850 millions de dinars et présentent ainsi une insuffisance par rapport aux fonds propres minimums réglementaires, au 31 décembre 2016, de 419,850 millions de dinars.
4. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire. Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport appellent les mêmes observations exprimées dans le paragraphe « fondement de l'opinion défavorable ».
5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne.

La situation de la banque, telle que ci-haut décrite, s'est répercutée sur la qualité du système de contrôle interne vers un dysfonctionnement quasi-total touchant notamment la fiabilité de l'information financière, la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des opérations non autorisées, des fraudes et des erreurs.

6. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur. Nous avons relevé le défaut de signature et de dépôt auprès du Conseil du Marché Financier (CMF) du cahier des charges prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.
7. La BFT affiche au 31 décembre 2016 un ratio de liquidité, rapport entre l'encours des actifs liquides et le total des sorties nettes de trésorerie durant les 30 jours calendaires

suivants, de 2,59 % accusant une insuffisance de 67,41 % par rapport au minimum de 70% prévu par l'article premier de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014.

Tunis, le 11 décembre 2017
Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi saidi
Fathi Saidi

SNJ
Nedra Jlassi Semmar

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n°48-2016 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers , et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas avisé de l'existence, au titre de l'exercice 2016, de conventions nouvelles entrant dans le cadre de celles prévues par les articles susmentionnés.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. En vertu de la convention de la garantie de l'État signée suite à la décision du Conseil Ministériel réuni le 02 juin 2011, la BFT a contracté auprès de la STB, principal actionnaire, un emprunt interbancaire à hauteur de 70 millions dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt égal à 4,75%.
2. La BFT a contracté auprès de la STB, principal actionnaire, des emprunts interbancaires en devise à court terme. Au 31 décembre 2016, les emprunts non échus totalisent 2, 740 millions USD soit 6, 409 millions de dinars.

III. Obligations et engagements de la BFT envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) Il § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général a été fixée par décision du président de Gouvernement en date du 2 janvier 2015.

Cette rémunération se détaille comme suit :

Nature	Rémunération mensuelle
Salaire de base	900
Indemnité de logement	200
Indemnité de gestion	350
Indemnité de représentation	1 580
Indemnité temporaire pour remboursement des frais de responsabilité	1 120
Indemnité complémentaire	1 550
Total brut	5 700

- Les avantages en nature se présentent sous la forme d'un quota de 500 litres de carburant par mois et de la mise à disposition d'une voiture de fonction.
- La rémunération de directeur général de la BFT telle qu'elle ressorte des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

Nature	Total
Salaire brut	68 566
Avantages en nature	9 900
Cotisation sociale	6 664
Total rémunération en DT	85 130

- L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 décembre 2016 a décidé d'allouer des jetons de présence à hauteur de 3000 dinars par administrateur.

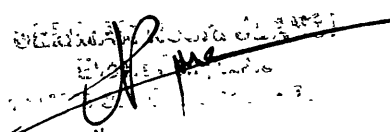
Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 11 décembre 2017
Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi saidi
Fathi Saidi



SNJ
Nedra Jlassi Semmar



RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 DECEMBRE 2017

PREMIERE RESOLUTION

L'AGO entérine le retard enregistré dans la convocation et la tenue de cette réunion. Retard qui ne lèse en rien les intérêts des actionnaires.

Cette résolution est adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes relatifs à l'année 2016, approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers relatifs à l'exercice 2016 tel qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée.....

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés Commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et aux établissements financiers et approuve les conventions y mentionnées.

Cette résolution est adoptée.....

QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2016, ci-dessous détaillé, en résultats reportés :

	En millimes
Résultat de l'exercice 2016	-31 793 940 598
Reports à nouveau (2015)	-343 370 904 199
Résultats reportés	-375 164 844 797

Cette résolution est adoptée.....

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserves de leur gestion relative à l'exercice 2016.

Cette résolution est adoptée.....

SIXIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 29 des Statuts de la Banque et à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant annuel des jetons de présence à 3 000 dinars nets par Administrateur.

Cette résolution est adoptée.....

SEPTIEME RESOLUTION

En vertu de l'article 46 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, le directeur général ne peut plus assurer ses fonctions en tant que membre du conseil d'administration. Par conséquent, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de réduire le nombre des administrateurs à trois.

Cette résolution est adoptée.....

HUITIEME RESOLUTION

Pour l'accomplissement des formalités légales de dépôts, de publication et de toutes autres formalités prescrites par la loi, l'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal et/ou son mandataire porteur d'une expédition ou d'un extrait du Procès Verbal de cette Assemblée.

Cette résolution est adoptée.....